



HAL
open science

La circulation et l'émergence de savoirs et pratiques entre professionnels de la jeunesse : enjeu central d'une recherche collaborative à caractère clinique.

Pascal Fugier

► To cite this version:

Pascal Fugier. La circulation et l'émergence de savoirs et pratiques entre professionnels de la jeunesse : enjeu central d'une recherche collaborative à caractère clinique.. L'Harmattan. Pratiques d'orientation clinique en travail Social, , p. 181-200, 2020, 978-2-343-19695-4. hal-03191589

HAL Id: hal-03191589

<https://hal.science/hal-03191589v1>

Submitted on 7 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La circulation et l'émergence de savoirs et pratiques entre professionnels de la jeunesse : enjeu central d'une recherche collaborative à caractère clinique

Pascal Fugier

1) Introduction

L'implication des professionnels des métiers de la relation (Cifali et Périlleux, 2012 ; Doucet et Viviers, 2016) dans des dispositifs de recherche à caractère participatif et clinique, et plus particulièrement ici des professionnels des secteurs éducatif, sanitaire et social intervenant auprès des jeunes, participe non seulement à la défense et la reconnaissance de leur cœur de métier - la relation d'aide et d'accompagnement - mais facilite aussi la circulation et l'émergence de savoirs et de significations aptes à (re)penser, (re)fonder, (re)problématiser les enjeux et fondements de leurs postures, pratiques et cultures professionnelles. Telle est la thèse que nous soutiendrons dans ce chapitre, en nous appuyant sur les résultats d'une recherche-action portant sur la prévention de l'implication des jeunes dans le trafic de drogues.

Nous nous attacherons tout d'abord à préciser les modalités et principes centraux de ce dispositif de recherche-action collaborative (RAC), qui emprunte aux approches cliniques en sciences sociales certains de leurs concepts et méthodes, en particulier la conduite d'entretiens collectifs et la mise en place de temps de restitution et de résurgence dédiés à l'exploration des résonances (compréhensions et émotions) suscitées par le dispositif de recherche-action (Vandeveld-Rougale, 2011). Nous nous attacherons ensuite à rendre compte de certains résultats de recherche et effets induits par ce type de dispositif. Leurs caractères participatifs engagent les professionnels dans une clinique du changement, en tant que « *le travail d'une connaissance partagée est condition de changement : il est déjà action par l'analyse* » (Rhéaume, 2010). Ce faisant, les recherches-actions participatives et cliniques œuvrent à l'émergence de praticiens réflexifs (Schön, 1994) ou de praticiens chercheurs (Kohn, 2001), mais aussi, sur le plan collectif, au déploiement d'organisations réflexives (Herreros, 2012a).

2) « Venir entre » des professionnels de la jeunesse

À la demande du « groupe Jeunesse » d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) d'une commune des Pays de la Loire en France, nous avons mené en 2015 et 2016 une recherche-action visant à questionner l'implication des jeunes dans le trafic de drogues et l'accompagnement mené auprès de ces jeunes par des professionnels des secteurs

éducatif et social (travailleurs sociaux, animateurs, enseignants...). Cette recherche-action a été réalisée aux côtés de Pierre Roche, qui avait déjà animé des espaces d'échange de pratiques professionnelles autour de la prévention de l'implication des jeunes dans les trafics (Roche, 2013). Concernant le « groupe Jeunesse » qui est l'initiateur de la commande de cette recherche-action, il existe depuis 2007, à l'initiative d'un centre social et socio-culturel et d'une association de protection de l'enfance.

Dans le cadre de cette recherche-action, un groupe de travail pluridisciplinaire a été constitué, à l'initiative des professionnels du « groupe jeunesse » et des chercheurs. On y retrouve des éducateurs de prévention spécialisée, une éducatrice de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), une éducatrice d'un service d'action éducative en milieu ouvert (SAEMO), des animateurs socioculturels et sportifs, des conseillers en insertion, des assistants de service social (ASS), un correspondant de nuit, le responsable jeunesse du centre social et culturel, mais aussi une infirmière scolaire et une enseignante dans le premier degré. Ces professionnels travaillent dans divers structures et établissements : centre social et culturel, association de protection de l'enfance, mission locale, lycée, collège, école élémentaire, Maison départementale des solidarités (MDS), régie de quartier, PJJ ou encore service AEMO. Ils ont tous en commun un « public » (jeunesse, dont une partie est impliquée dans des trafics de drogue) et un territoire (un QPV d'une commune des Pays de la Loire).

La composition pluridisciplinaire et multiprofessionnelle (Emery, 2017) de ce groupe de travail fait écho au décloisonnement auquel sont vivement conviés les professionnels des secteurs sanitaire, social et éducatif (Jaeger, 2012 ; Depaulis, 2013). Ceci dit, la forme de participation qu'occasionne un tel dispositif de recherche-action ne relève pas de la simple « coopération symbolique », comme peuvent s'y restreindre des dispositifs partenariaux dans lesquels les professionnels, personnes accompagnées ou citoyens sont « informés », « consultés » ou « réassurés », sans exercer ou accroître pour autant leur « pouvoir effectif » (Arnstein, 1969 ; voir aussi Donzelot et Epstein, 2006). De même, comme des professionnels du groupe de travail l'ont souligné à propos de leurs collaborations avec des collectivités territoriales, le travail partenarial peut être vécu comme une prescription (un partenariat contraint plutôt que désiré) ainsi qu'un élément de communication externe (un partenariat de façade davantage qu'une véritable expérience de « faire ensemble »). À l'instar du « as if management » décrit par Michel Feynie, c'est-à-dire du « management qui fait comme si tout allait bien, qui ignore les problèmes et ne veut les aborder » (Feynie, 2012, p. 8), de nombreux professionnels des secteurs éducatif et social déplorent ce qu'on pourrait nommer le « as if partenariat », les injonctions et pratiques partenariales qui font l'économie de l'analyse

réflexive des problèmes qu'elles occasionnent et des conditions requises pour la réalisation d'un travail partenarial de qualité, co-construit dans ses modalités et finalités.

Le dispositif mis en place dans le cadre de cette recherche-action agence « des pratiques collaboratives entre partenaires d'institutions ou d'organisations différentes » (Emery, 2017, p. 195), qui ne sont pas réunis uniquement par le public et le territoire d'intervention qu'ils ont en commun. Ils sont réunis dans un dispositif dans lequel ils réalisent, ensemble, une activité commune, une recherche-action collaborative (RAC), qui constitue une expérience partagée de mise en récit et en débat de leurs expériences et savoirs professionnels acquis auprès des jeunes et dont une part grandissante est impliquée dans des trafics de drogue. L'objectif commun que se donne le groupe de travail engagé dans cette RAC n'est pas de « résoudre des problèmes », de « trouver des solutions », de façon immédiate. Le travail de recherche « intervient », littéralement il « se met entre » ces professionnels et leurs missions (éduquer, soigner, prévenir...) et objectifs institués (satisfaire les « besoins » des jeunes, évaluer l'efficacité des pratiques de prévention...). S'intercale une commune visée d'explicitation et de compréhension des problématiques dans lesquelles sont pris les jeunes et de celles dans lesquelles sont pris les professionnels qui les accompagnent : comment est organisé le trafic de drogues ? Quelle lecture économique, ethnographique, sociologique peut-on avoir de ce trafic ? Quel sens donné à l'implication des jeunes dans ce type de trafic ? Quels sont les leviers d'action mais aussi les contraintes et empêchements auxquels font face ces professionnels de la proximité ? Autant de problématiques qu'il s'agit d'appréhender à partir de leurs représentations mais aussi de leur vécu (il s'agit d'investir autant le registre de l'éprouvé que celui de la réflexion). De plus, les chercheurs aussi interviennent : Pierre Roche et nous-même sommes « venus entre » les professionnels des différents secteurs (éducatif, social, sanitaire), exerçant des fonctions de tiers, de soutien à la symbolisation, de médiation, de contenance ou encore de traduction (les rhétoriques, cultures de métier et autres « allants de soi » propres à un secteur d'activité, un groupe professionnel, une génération... pouvant parfois aller à l'encontre de la communication interprofessionnelle).

3) La problématisation multiple et la restitution au cœur d'une sociologie clinique des métiers de relation

Le dispositif méthodologique de cette recherche s'inscrit dans le cadre d'une sociologie clinique qui prête une forte attention aux connexions entre les dimensions individuelles et collectives, de même qu'entre les registres psychiques, affectifs et existentiels de l'expérience (Gaulejac, Hanique et Roche, 2007). Ainsi, les professionnels de la jeunesse étaient invités :

- à expliciter leurs pratiques professionnelles (expliciter par exemple ce qu'ils disent à un jeune qui leur parle des sensations extrêmes que suscite leur implication dans un trafic de drogues, en contraste avec l'ennui ressenti à l'école) ;

- à exprimer la façon dont leur travail les affecte (ce qu'ils peuvent éprouver, ressentir lorsqu'un jeune exprime son dégoût pour l'école).

Nos interrogations et hypothèses étaient aussi une invitation à resituer leurs expériences professionnelles vécues :

- dans leur parcours de vie (en quoi les rapports au travail, à l'argent et à l'école que manifestent les jeunes font écho à leurs propres rapports au travail, à l'argent et à l'école ?) ;

- et dans leur contexte socio-historique d'émergence, en faisant l'hypothèse par exemple que l'appétence des jeunes pour le trafic et corrélativement leur dégoût de l'école sont liés à "l'air du temps", symptomatiques d'une société hypermoderne (Aubert, 2004) qui nous enjoint à jouer avec les limites, dans une quête de plaisir immédiat (non différé) et de sensations extrêmes que suscitent l'urgence, la pression, le risque...

On le voit, le cadre théorique interdisciplinaire de la sociologie clinique (lieu de rencontre des sciences sociales et de la psychologie, de l'étude des processus sociaux et psychiques), de même que l'adoption de plusieurs niveaux d'analyse (individuel, groupal, organisationnel, institutionnel, socio-historique), favorisent une problématisation multiple de certains traits caractéristiques de l'objet d'étude de cette recherche-action collaborative : l'implication des jeunes dans des trafics de drogue. Nous pouvons aussi nous référer ici à Vincent de Gaulejac, qui fait de la problématisation multiple l'un des traits caractéristiques de la sociologie clinique, à l'opposé des cloisonnements disciplinaires et théoriques. Soulignant les forces heuristiques d'une sociologie clinique du travail, il propose de « mettre en perspective quatre registres abordés habituellement de façon singulière : le registre macro-économique [...] Le registre politique et idéologique. [...] Le registre de l'organisation. [...] Le registre existentiel » (Gaulejac, 2014). Il est toutefois important de préciser que cette volonté d'impliquer les personnes dans une problématisation multiple de leurs expériences vécues ne signifie pas que le sociologue clinicien ait l'ambition de produire ou de détenir un savoir absolu, total ou totalisant, sur un champ ou objet de recherche. Toute problématisation multiple est située, partielle et ne concerne que certains traits de l'objet étudié, soit par exemple les sensations extrêmes que suscite l'implication dans un trafic de drogues, pour reprendre l'exemple proposé plus haut.

Les caractères participatif et clinique liés au dispositif de recherche donnent aux professionnels la possibilité d'aborder des sujets qui tendent à être mis à l'écart voire tabous

dans les espaces et écrits institutionnels (réunion d'équipe, rapport d'activité...), notamment parce qu'ils renvoient à des pratiques professionnelles éloignées des « bonnes pratiques ». Les discussions et réflexions menées entre les professionnels du groupe de travail ont ainsi permis à certains d'innover dans leurs pratiques de prévention, en s'autorisant (et en se sentant autorisés) à parler avec les jeunes de la rémunération générée par le trafic de drogues. Cette initiative, risquée, incertaine dans ses effets, s'est pourtant avérée après-coup vertueuse dans le travail éducatif mené auprès des jeunes, comme a pu le confirmer depuis Karima Esseki, éducatrice à la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), dans un article consacré à l'implication des jeunes dans le trafic de drogues : « la connaissance des gains acquis dans le trafic de cannabis constitue également une donnée à même d'orienter positivement le travail du professionnel. Ces informations permettent au professionnel de démontrer aux jeunes qu'ils ne gagnent pas si facilement leur argent. En procédant au calcul du taux horaire, un "guetteur" ne gagne en effet qu'environ 5 euros de l'heure et un "bicraveur" [un dealer] environ 10 euros. » (Esseki, 2016, p. 57-58). Nous pouvons retenir pour notre part que non seulement le dispositif participatif et clinique de cette recherche a permis d'étoffer l'espace des postures et des outils éducatifs possibles des professionnels, mais qu'il leur a aussi permis d'augmenter leur puissance d'agir, individuelle et collective (Roche, 2016), en les autorisant à expérimenter des pratiques professionnelles instituant (qui n'étaient pas « déjà là », établies dans des recommandations et autres guides de « bonnes pratiques »).

La sociologie clinique s'incarne dans une certaine posture : ni Pierre Roche ni nous ne prétendions constituer des « experts » de la jeunesse et des trafics de drogue, et plus globalement des experts du social et du psychique, appréhendant les situations étudiées en toute neutralité et en considérant les professionnels sollicités comme des objets d'étude. Il s'agissait plutôt de les faire participer activement à chaque phase de la recherche et de les engager dans un travail de co-production de savoirs, mêlant savoirs académiques, savoirs pratiques/d'expérience et savoirs existentiels (Rhéaume, 2007).

Pour cela, nous avons conduit plusieurs entretiens collectifs enregistrés, espacés de quelques semaines. Ce qui nous permettait d'effectuer une retranscription de chaque entretien et de les réagencer en thèmes et sous-thèmes dans un fichier texte, complété et modifié au fur et à mesure des séances, et transmis à l'ensemble du groupe de travail avant l'animation d'une nouvelle séance de travail. Cette « mise en ordre » thématique facilite la réappropriation de la parole de chacun et son élaboration. Chaque retranscription et réagencement thématique d'une séance est l'occasion de compléter et d'affiner des problématiques et hypothèses de recherche. Soit par exemple l'ajout, suite à la retranscription d'une nouvelle séance, d'éléments

complémentaires concernant les facteurs qui selon les professionnels du groupe de travail favorisent l'implication des jeunes dans le trafic. A été ajouté au facteur économique traité durant les séances précédentes un autre facteur, lié à la disqualification de l'espace urbain dans lequel résident les jeunes. La version actualisée du corpus thématique constitué par la somme des entretiens collectifs déjà réalisés est discutée au démarrage de chaque séance, durant un temps de restitution et de résurgence qui s'avère déterminant, en ce qu'il favorise « la distanciation du vécu par la réflexivité » (Vandeveldde-Rougale, 2011).

Cette restitution au fil de l'eau des « données » collectées, constitue la pièce maîtresse du dispositif. Le retour de ces paroles, enregistrées, transcrites, réagencées, auxquelles se joignent progressivement des interprétations et hypothèses qu'elles soulèvent, permettent d'engager un travail sur la parole exprimée par chaque professionnel et favorise le passage des récits d'expérience à l'élaboration de savoirs d'expérience, auxquels peuvent se joindre des savoirs académiques : « Les dires sont donc enregistrés, retranscrits, retournés, élaborés, perlaborés, conceptualisés, re-conceptualisés et, in fine, mis en perspective, confrontés aux théories qui ont pu être construites à partir d'autres démarches afin de pouvoir s'inscrire dans le cadre d'une pensée toujours plus complexe. Est recherché ici non le consensus mais le conflit des interprétations qui pousse chacun à aller au plus loin de sa propre élaboration. [...] En fait, il s'agit de faire retour aux acteurs afin qu'ils puissent faire retour sur leurs pensées, penser leurs pensées plutôt que d'être objet de pensées » (Roche, 2007, p. 191). En bref, nous invitons ainsi les participants à « être sujet » plutôt qu'objet de leurs pensées et de leurs éprouvés.

Par ailleurs, la composition multiprofessionnelle du groupe de travail met en circulation et en débat plusieurs savoirs d'expérience : par exemple le savoir sociologique des jeunes du quartier acquis par un professeur des Écoles rencontre le savoir sociologique qu'a acquis un éducateur de rue ou un veilleur de nuit. Savoirs d'expériences qui à leur tour sont mis en circulation et en débat avec des savoirs académiques que Pierre Roche et moi pouvions proposer, sous forme de pistes et d'hypothèses de recherche.

Le rapport de recherche transmis à l'issue de la recherche-action collaborative constitue la version finale des restitutions adressées au groupe de travail. Les deux dernières séances ayant pour objet une relecture de l'ensemble du rapport, afin d'en effectuer les dernières rectifications jugées nécessaires. Le groupe de travail participant par ailleurs aux deux restitutions publiques qui ont été effectuées à l'issue de la recherche. C'est donc le produit final de cette recherche-action collaborative, son rapport de recherche et ses restitutions publiques, qui a été co-construit avec les professionnels depuis l'entame du dispositif. La

démarche de recherche entreprise s'inscrit dans le cadre d'une recherche « en action », dans le sens où elle se traduit par la « participation des sujets de la recherche à la conduite de la recherche elle-même » (Dubost, 1987, p. 72), et ce dans toutes ses phases (de la détermination de son objet, son questionnement de départ à la diffusion de ses résultats).

4) Co-construire une grille de lecture des trafics de drogue

L'élaboration et la confrontation de savoirs d'expérience et académiques relatifs à l'implication des jeunes dans des trafics de drogue au sein de ce dispositif de recherche-action à caractère collaboratif et clinique a fait émerger des résultats de recherche significatifs¹. On peut en repérer de deux ordres. Cette RAC a permis d'élaborer et de proposer :

- une grille de lecture qualitative du trafic de drogues, soucieuse de rendre compte de sa complexité, concernant les principales caractéristiques du trafic de drogues, les divers facteurs qui favorisent l'implication des jeunes dans le trafic, le sens que les jeunes peuvent donner à leur implication, leur parcours de vie ou encore les positionnements et attitudes des parents ;
- et des alternatives dans l'accompagnement mené auprès de ces jeunes et leur entourage. De cette recherche-action collaborative se dégage pour chaque professionnel un réagencement de l'espace des pratiques possibles : afin de mieux repérer ce qui peut empêcher leurs actions de prévention ; de mettre en travail leur positionnement professionnel de proximité ; d'accompagner l'entourage familial du jeune ; de développer le partenariat de proximité et au final de proposer aux jeunes des alternatives crédibles au trafic de drogues.

Ainsi, concernant les principales caractéristiques du trafic de drogues, ce dernier apparaît comme une organisation du travail de type néo-libéral, dans laquelle semble s'opérer une division du travail typique du capitalisme, avec des postes de direction monopolisés par quelques « têtes » de réseaux, entre lesquels se mêlent luttes et alliances, avec pour enjeu la captation des profits générés par la vente de marchandises au sein d'un marché régional. La précarité et la mise en concurrence sont exacerbées à l'échelle de la masse des travailleurs "de terrain", située en première ligne et confinés à des postes d'exécution (guetteurs, revendeurs). Ces réseaux fonctionnent comme des entreprises commerciales, avec des grossistes, des semi-grossistes et des vendeurs au détail. Quelques tendances en cours sont soulignées, comme le rajeunissement de ceux qui sont impliqués dans ces trafics (ceux qui occupent les postes de guet peuvent avoir 8 ou 9 ans). Les professionnels notent leur propension à parler de plus en plus ouvertement de leur implication dans un trafic, signe de sa banalisation. Est aussi

¹ Nous reprenons dans cette section une partie des résultats de recherche exposés dans le rapport final de cette recherche-action coordonnée par Pierre Roche (CEREQ) et transmis à ses commanditaires en juin 2016. Nous n'en donnerons pas davantage de détails pour des raisons de confidentialité.

soulignée la transformation du rapport que les « grands » entretiennent à l'égard des « petits », avec le passage de leur protection à leur instrumentalisation et la manipulation de ceux repérés comme les plus « faibles ».

La succession des séances de travail permet de mieux saisir l'imbrication de plusieurs facteurs favorisant l'implication des jeunes dans le trafic. Sur le plan financier, le coût qu'implique leur intégration dans une société de consommation incite certains jeunes à investir le trafic de drogues comme une source de financement. Sur le plan territorial, la vie enclavée dans le quartier les empêche d'investir des activités sociales qui leur sont extérieures. Par ailleurs, bien qu'objet d'un discrédit, le quartier peut être représenté comme un espace enveloppant, protecteur, par opposition à son dehors, perçu comme hostile, froid, angoissant. De plus, le discrédit que subit le quartier, redoublé par la discrimination dont sont victimes ces jeunes, concernant l'accès à l'emploi, au logement, aux soins..., enferment certains jeunes dans une mésestime de soi et les tournent vers les activités de l'économie souterraine. Sur le plan familial, si l'attitude passive et silencieuse des parents, notamment des pères de famille, est soulignée, il est reconnu que la fonction paternelle est mise à l'épreuve voire en échec par le chômage, la pauvreté, des conditions de vie misérables, auquel s'ajoute un conflit intergénérationnel concernant les normes et valeurs collectives. Sur le plan scolaire, l'expérience du collège et de l'adolescence suscite un sentiment d'insécurité affective susceptible de favoriser certaines formes d'addiction et l'entrée dans le trafic de drogues. Des enseignants soulignent la nostalgie et l'idéalisation que certains jeunes ont de l'école primaire, perçue comme lieu de sécurité, marqué par l'attention que les adultes leur portaient. Leur décrochage scolaire, manifeste durant le collège, semble aussi lié aux yeux des professionnels au fait que les jeunes sont insuffisamment étayés par leur famille, qui délègue le travail scolaire aux équipes enseignantes, dans un moment où l'école devient moins contenante. Enfin, sur le plan idéologique, nombre de jeunes semblent sensibles au fantasme néolibéral du *self made man*. Un lien apparaît entre leur « culture du narcissisme » (Lasch, 1979) et leur usage de la violence : les jeunes repoussent toujours plus loin les limites de la violence, qu'elle soit adressée contre eux-mêmes ou contre autrui. Ce qui peut aussi s'entendre comme une façon de répondre à l'injonction hypermoderne du « dépassement de soi ».

L'implication des jeunes dans le trafic de drogues prend plusieurs significations : un sens économique tout d'abord. L'argent acquis grâce au trafic peut représenter un supplément de revenu pour leur famille, un capital pour accéder à un logement autonome, à des biens de consommation "à la mode", un moyen de financer sa consommation de drogues ou de s'acquitter d'une dette issue de cette consommation. Mais des raisons plus subjectives de leur

implication apparaissent : le trafic constitue un espace d'affiliation et de reconnaissance qui leur font défaut dans d'autres univers sociaux. Source de profit, de prestige, de pouvoir et de privilèges, l'activité à hauts risques de traficant leur permet même d'éprouver un sentiment narcissique de toute-puissance. L'usage de la drogue apparaît aussi comme un montage défensif, leur permettant de colmater et se détourner d'une situation de souffrance. Mais le sens de leur implication et des sensations qu'elle suscite évolue dans le temps : si la fierté et l'excitation dominent dans les premiers temps, le rapport semble s'inverser peu à peu et lui donne le sentiment d'avoir gâché sa vie. À la mésestime de soi se lie la colère contre soi-même. Ce processus rappelle sans s'y confondre celui connu dans le monde professionnel sous l'appellation de *burnout*. Face à l'urgence du profit à acquérir, les corps des jeunes trafiquants s'épuisent et les subjectivités se consomment...

5) Faire émerger des alternatives dans l'accompagnement mené auprès des jeunes et leur entourage

Les entretiens collectifs sont l'occasion pour les professionnels du groupe de travail de réaffirmer le principe de l'accueil inconditionnel de proximité, nécessaire à la construction et au maintien du lien social avec les jeunes : les faits de déviance dans lesquels ils sont engagés (le deal), leurs attitudes parfois agressives et violentes vis-à-vis des citoyens et figures d'autorité (enseignants, travailleurs sociaux, policiers...) ne constituent pas des raisons suffisantes pour remettre en question ce principe. Au contraire, face à des jeunes en situation de marginalité et de vulnérabilité, en proie à l'indifférence ou la stigmatisation des adultes, il est impératif pour les professionnels de proximité de prendre soin de ces jeunes, de manifester un souci pour eux (en référence à une éthique du *care*), afin que ces jeunes modifient leurs représentations et attitudes vis-à-vis des adultes.

À partir du respect de ce principe d'accueil inconditionnel de proximité, des alternatives sont proposées et envisagées par les professionnels. Est notamment questionné durant les séances de travail ce qui pourrait favoriser les rencontres avec les jeunes et l'établissement d'un lien durable avec eux. Or, parmi les effets que cette recherche-action exerce sur la posture des professionnels, on peut souligner qu'ils se sentent autorisés et s'autorisent davantage à engager des échanges avec les jeunes sur la dimension proprement économique du trafic, un sujet de discussion qui leur apparaît désormais légitime. Ce qui n'est pas sans provoquer quelque surprise, voire inquiétude de la part de certains jeunes, peu habitués à être interpellés sur ce sujet par des professionnels de proximité (éducateurs, ASS, animateurs, conseillers...). Ils leur ont alors notamment expliqué que cette interpellation inédite est à mettre en lien avec leur implication dans une recherche-action, regroupant divers professionnels de proximité

pour qui l'implication des jeunes dans le trafic de drogues fait souci. Ceci a contribué à l'accueil positif de cette démarche par les jeunes, qui témoigne de l'intérêt et de l'attention que des adultes leur portent. Le fait d'oser engager l'échange sur la dimension proprement économique du trafic, de calculer les gains réellement obtenus et de lister tous les inconvénients qui lui sont liés permet de relativiser la notion d'argent facile. Ainsi, pour certains d'entre eux, leurs gains ne leur permettent finalement que de pouvoir continuer à consommer de la drogue. Le fait ensuite de mettre en perspective les résultats de ce calcul avec le montant du salaire de l'éducatrice elle-même et les avantages qui lui sont liés permet de relativiser plus encore la notion d'argent facile. On le voit, une fois engagé, l'échange autour de la dimension économique (gain/coût) est fécond parce qu'il permet cela mais aussi parce qu'il fait abstraction des dimensions morales (permis/défendu), voire sanitaire (normal/pathologique).

Un autre point mérite d'être mis en avant parmi les résultats significatifs de cette recherche-action : les professionnels savent combien la présence auprès des jeunes de nouvelles figures identificatoires peut impacter la construction de leur identité et les inviter à investir un « devenir adulte » autre que celui de trafiquant de drogue. Or, si certains professionnels regrettent à ce propos que les sportifs de haut niveau les plus reconnus de la ville ne soient pas engagés dans une telle démarche de proximité vis-à-vis des jeunes, certains effets pervers occasionnés par la mise en visibilité de tels modèles identificatoires sont aussi soulevés. Car la promotion de sportifs de haut niveau renvoie aussi à des êtres « hors du commun », « extraordinaires » et par définition rares, relevant structurellement de l'exception plutôt que de la règle. Il est de fait impossible de construire un monde commun composé d'êtres perçus et qui se perçoivent comme « hors du commun ». Promouvoir à la fois le vivre-ensemble et les êtres d'exception n'est pas sans contradiction de la part des professionnels de la jeunesse². Pour autant, à l'issue des séances de travail, ils n'en tirent pas pour conséquence qu'il faille se passer de tels modèles identificatoires, mais plutôt que les sportifs de haut niveau ne doivent pas constituer les seuls modèles proposés aux jeunes. Un des enjeux est de ne pas les engager à corps perdu dans une « lutte des places » (Gaulejac, Blondel et Taboada-Leonetti, 1994) qui, fatalement, occasionnera bien davantage d'échecs que de réussites, la chute pouvant s'avérer d'autant plus violente quand le jeune investit toute sa raison d'être dans cette possibilité de

² Nous pouvons remarquer à ce propos que les hommes politiques aussi tendent à ériger les sportifs de haut niveau en idoles, comme a pu attester les travaux effectués par Aude Harlé, auprès des conseillers des cabinets ministériels qui aimeraient tant que les performances sportives hors du commun soient dupliquées à l'échelle de tous les citoyens, l'un d'entre eux confiant par exemple qu'« *il faudrait une France de soixante millions de Manaudou* » (Harlé, 2010, p. 254).

devenir « hors du commun ». D'autre part, en leur proposant un « espace des possibles identitaires » dans lesquels coexistent des figures identificatoires « extraordinaires » (sportifs de haut niveau) et « ordinaires » (attestant de la réussite professionnelle de jeunes issus de quartiers prioritaires dans divers secteurs d'activité), un autre enjeu est apparu durant le déroulement de cette recherche-action : celui de mettre au travail les « implications idéologiques » (Lamihi et Monceau, 2002) des professionnels autant que des jeunes, et plus précisément la façon dont chacun peut être « pris » dans une vision du monde néolibérale, composée d'une élite « excellente », « performante », « hors du commun » et d'une masse anonyme, invisible, confinée à des tâches d'exécution voire renvoyée au statut d' « inutiles au monde », de « surnuméraires » pour reprendre les notions de Robert Castel (1995).

Réfléchir, dans le cadre de cette recherche-action, à la façon dont chacun (les professionnels autant que les jeunes accompagnés) peut être « pris » dans de tels enjeux idéologiques a permis d'engager des déplacements de posture et positionnement professionnels, susceptibles d'encourager des déplacements identitaires parmi les jeunes accompagnés. Ainsi est-il apparu opportun de ne pas uniquement « miser » sur des sportifs de haut niveau issus de la ville comme modèles identificatoires, mais de prendre aussi appui sur des personnes qui ont été dans le trafic et qui ont su, à un moment donné, poser des actes afin d'en sortir et de s'en sortir, en convertissant notamment leurs savoirs, savoirs-faire et savoirs-être, *i.e.* leurs capitaux économiques, culturels et relationnels (Bourdieu, 1979), acquis dans le cadre des trafics de drogue, dans des formations professionnelle et emplois "ordinaires" (en devenant par exemple coordonateur du service civique, pour prendre l'exemple d'un jeune invité pour témoigner de son parcours de vie et de la façon dont il a réussi à s'extraire du trafic).

Enfin, parmi les hypothèses d'action élaborées à l'issue de cette recherche-action collaborative et clinique, nous retiendrons l'importance d'impliquer l'entourage familial des jeunes et de les aider à se réapproprier l'espace du quartier, à « habiter » l'espace public (Bonetti, 1994). Car tout se passe aujourd'hui comme si chacun devait rester confiné dans son espace et ne pas empiéter sur celui de l'autre. Les dealers sont sur la place centrale du quartier et dans les recoins ; les enfants sont plutôt dans le square ; les familles ne « stationnent » guère, vont et viennent sur le chemin du supermarché... Ainsi, le « respect » par chacun du « territoire » de l'autre produit beaucoup d'enfermement. Il s'agit, ce faisant, d'aider les familles à se réapproprier la totalité de l'espace de leur quartier. Une telle visée se situe à contre-courant de l'idéal d'une société civile calme, apaisée, où l'espace public n'est qu'un « non-lieu » (Augé, 1992), un espace de transit entre le travail, le foyer et les lieux de consommation. De même, il s'agirait moins pour les professionnels de protéger l'enfant d'un

espace public perçu comme dangereux et de soutenir des familles conjugales monopolisées dans leur fonction éducative sur le terrain du foyer privé, que d'inviter l'enfant et les parents à « habiter l'espace public », le problème n'étant pas que les jeunes soient « dehors » mais plutôt qu'ils y soient les seuls et que les adultes ne les y rejoignent pas, comme le défend Laurent Ott dans ses travaux consacrés au travail éducatif en milieu ouvert auprès des familles :

« si l'on se donne comme objectif de mobiliser les parents et les enfants autour de projets de coéducation, le fait de travailler essentiellement dans les espaces publics recouvre une toute autre signification : les lieux extérieurs sont non plus seulement un espace de rencontre et de détection, un espace de diagnostic ou une "zone" à "pacifier", ils deviennent en quelque sorte un espace de travail possible, reconnu et valorisé pour ce qu'il est : un "espace forum", "un espace agora", un "espace citoyen". Il s'agit non pas de renvoyer les enfants chez eux ou dans des institutions, mais au contraire de devenir positivement actifs dans les espaces collectifs, et de susciter des occasions d'échanges, de rencontres et d'actions en commun [...] On voit comment le travail avec les familles en "milieu ouvert" contrevient à la vision sécuritaire de la société que véhicule la pratique des "couvre-feux" ; le scandale n'est plus que les enfants soient "dehors" mais plutôt qu'ils y soient les seuls et que les adultes ne les y rejoignent pas » (Ott, 2008, p. 73).

On voit bien ici comment une telle conception du travail social et éducatif ne réduit pas l'exercice de la parentalité au cercle restreint de la famille conjugale. Cette dernière n'est qu'un maillon d'une chaîne communautaire dans laquelle s'inscrivent d'autres maillons, composés d'amis, de voisins, de passants, de la famille élargie, d'intervenants sociaux, de bénévoles, d'élus locaux, d'acteurs économiques, politiques, culturels, etc.

6) La recherche comme espace d'expression du travail de la négativité

Une recherche-action collaborative comme celle menée auprès de ces professionnels de la jeunesse constitue une forme d'accompagnement clinique qui se manifeste notamment par notre implication et proximité à l'égard de l'éprouvé, des épreuves et difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur métier. De même, nous avons veillé à ce que la singularité du vécu de chacun d'entre eux ne se trouve pas niée ou dissoute par le caractère toujours potentiellement généralisant d'une hypothèse de recherche proposée durant la conduite de la recherche. Chaque hypothèse, chaque interprétation est discutée dans sa capacité à donner un (autre) sens aux expériences vécues par les professionnels, parfois à "faire événement" ou du moins à les mettre en mouvement : déplacements subjectifs (Roche, 2012) qui peuvent se

traduire par des changements de posture et de positionnement professionnel, de nouvelles mises en action, à travers lesquelles ils se réapproprient leur puissance d'agir et le sens de leurs expériences vécues (les significations, sensations et directions que prennent leurs expériences professionnelles).

Il nous semble essentiel, dans ce type de dispositif de recherche, de se déloger de la position de « sujet supposé savoir » à laquelle on peut être désigné, comme sociologue ou psychosociologue « spécialiste » des métiers de la jeunesse ou des trafics de drogue par exemple. La mise en circulation des savoirs professionnel, expérientiels et académiques, sans hiérarchie entre ces différentes formes de savoirs, est de ce point de vue déterminante. De même, afin d'éviter d'exercer un rôle de porte-parole, qu'on peut là aussi nous prêter, il était important que les professionnels du groupe de travail participent aux deux restitutions publiques effectuées à l'issue de cette recherche-action et durant lesquelles notre parole était dissociée de la leur.

À l'encontre de l'opinion qui accorde au chercheur le statut d'expert, il s'agit de pas succomber à la tentation de poser des verdicts (littéralement des « dires vrais ») sur les pratiques et représentations dont nous font part les professionnels, ici sur l'organisation du trafic, l'accompagnement social et éducatif des jeunes et leur entourage, ainsi que les diverses alternatives qui se dégagent des discussions et réflexions menées au sein du groupe de travail. Au contraire, nous avons invité les professionnels à exercer une vigilance constante, dans l'espace de la recherche et au-delà dans le cadre de l'exercice de leur métier, à l'égard de tout ce qui prend la forme d'un verdict, d'un « dire-vrai », une « vérité » indiscutée parce que supposé indiscutable. Telle est la fonction *paradoxe* de la recherche, sa vigilance constante vis-à-vis de ce qui semble « évident », « aller de soi » (*doxa*). Cette fonction paradoxale donnée à la recherche, partagée par les chercheurs et leurs interlocuteurs, peut aussi être définie comme un travail, que nous pouvons qualifier de « travail de la critique », terrain d'expression de la *disputatio*, de la confrontation des représentations, de leur déconstruction, mais aussi de l'émergence d'une imagination créatrice et de forces instituanes, réagençant l'espace des représentations et pratiques professionnelles possibles.

Nous rejoignons sur ce point Gilles Herreros qui insiste, dans le cadre de ses recherches-actions engageant ses interlocuteurs dans un « travail de la négativité et de l'intranquilité » (Herreros, 2012b). Se référant notamment aux réflexions de George Bataille au sein du Collège de sociologie ainsi qu'aux tenants de l'École de Francfort (Adorno, Horkheimer), il définit ce travail comme une mise en question et en action permanentes, un doute systématique qui invite chaque professionnel à questionner les normes instituées dans leur

organisation et tout ce qui tend à effacer les aspérités et contradictions qui traversent les organisations. Ce qui n'est pas sans interpeller le rôle que peuvent y jouer les cadres, à l'instar de la responsable du service jeunesse du centre social qui est à l'initiative de la commande de cette recherche-action collaborative et qui a joué un rôle moteur dans le travail de la négativité opéré au sein du groupe de travail, en autorisant ses participants à emprunter un regard réflexif non pas uniquement sur eux-mêmes et leurs pratiques professionnelles mais aussi sur les conditions organisationnelles et institutionnelles dans lesquelles ils exercent leur métier : « Donner une place à la négativité dans les organisations, attendre des cadres et managers qu'ils en soient des usagers, c'est espérer d'eux une compétence au doute systématique. Celui-ci n'a pas vocation à paralyser l'action mais à l'interroger. [...] la négativité est une invitation à l'intelligence, entendue comme une envie de rendre intelligible les situations qui, plutôt que d'être perçues comme lisses et homogènes, conformes à ce que le discours institutionnel prétend qu'elles sont, méritent plutôt d'être appréhendées dans leurs complexités, avec leurs aspérités » (Herrerros, 2012b, p. 53).

Nous sommes par conséquent loin, pour ne pas dire aux antipodes de la « culture de la preuve » promue dans les politiques sociales et de l'action publique en France, attendant des professionnels qu'ils fondent leurs pratiques sur des « preuves », des « faits », des « données probantes » (EBP), avec tout son cortège de chiffres et statistiques, qui laissent peu de place aux résultats de recherche qualitatifs et à caractère clinique, comme présentés ici. De la même façon que la réflexivité attendue des professionnels, telle qu'elle apparaît notamment dans les diverses recommandations de bonnes pratiques publiées par la Haute Autorité de Santé, tend à laisser « hors champ » une analyse critique des cadres institutionnels de leur pratique, cantonnant l'expression de leur réflexivité aux seuls « actes techniques dans un contexte organisationnel souvent perçu comme immuable ou du moins non questionnable » (Monceau, 2013).

7) Conclusion

La mise en place d'espaces cliniques de co-recherche favorisant le travail de la réflexivité invite les professionnels à revisiter leurs pratiques professionnelles dans le but de les transformer mais sans les soumettre aux impératifs, implicites ou explicites, de logiques d'action gestionnaire et de contrôle qui tendent à les instituer en sujets supposés savoir, véritables agents de maîtrise du vivant, appliquant des référentiels de compétences et suivant les prescriptions de « recommandations de bonnes pratiques », notamment attachées à prévenir et réduire le moindre « risque », le moindre désordre, que ce soit au niveau du fonctionnement des équipes et services, qu'au niveau de la relation d'accompagnement. Les

recherches-actions participatives et cliniques comme celle que nous avons menée avec Pierre Roche auprès de professionnels de la jeunesse, impulsent une autre dynamique, dans laquelle l'explicitation, la compréhension et l'analyse des expériences professionnelles à partir de « savoirs éprouvés » donnent une place à la négativité, l'intranquillité et le collectif dans les organisations (Herreros, 2012b). L'idéal régulateur vers lequel ces dispositifs de recherche participatifs tendent est l'institutionnalisation d'organisations réflexives qui constituent des conditions nécessaires à l'expression et l'analyse de leur complexité.

Bibliographie

Arnstein, S. R. (1969). A Ladder of Citizen Participation. *Journal of the American Institute of Planners*. 35(4), 216-224.

Aubert, N. (dir.) (2004). *L'individu hypermoderne*. Toulouse : érès.

Augé, M. (1992). *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : Seuil.

Bonetti, M. (1994). *Habiter. Le bricolage imaginaire de l'espace*. Paris : Hommes et perspectives.

Bourdieu, P. (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Les Éditions de Minuit.

Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Paris : Fayard.

Cifali, M. et Périlleux, T. (dir.) (2012). *Les métiers de la relation malmenés. Répliques cliniques*. Paris: L'Harmattan.

Depaulis, A. (2013). *Travailler ensemble, un défi pour le médicosocial. Complexité et altérité*. Toulouse : érès.

Donzelot, J. et Epstein, R. (2006). Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine. *Esprit*. 7, 5-34.

Doucet, M-C. et Viviers, S. (dir.) (2016). *Métiers de la relation, nouvelles logiques et nouvelles épreuves du travail*. Presses universitaires Laval : Québec.

Dubost, J. (1987). *L'intervention psychosociologique*. Paris : PUF.

Emery, R. (2017). La collaboration multiprofessionnelle dans les contextes d'institution spécialisée. Dimensions thématiques et concepts convoqués pour l'étude des pratiques. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*. 78(2), 193-209.

- Esseki, K. (2016). Implication du mineur dans le trafic de cannabis : des postures et des outils pour améliorer le travail éducatif. *Nouvelle revue de psychosociologie*. 21(1), 49-62.
- Feynie, M. (2012). *Le "as if" management. Regard sur le mal-être au travail*. Lormont : Le Bord de l'eau.
- Gaulejac, V. (de) (2014). Pour une sociologie clinique du travail. *La nouvelle revue du travail*. 4. En ligne : <http://journals.openedition.org/nrt/1576>
- Gaulejac, V. (de), Blondel, F. et Taboada-Leonetti, I. (1994). *La lutte des places*. Paris : Desclée de Brouwer, 2015.
- Gaulejac, V. (de), Hanique, F. et Roche, P. (dir.) (2007). *La sociologie clinique. Enjeux théoriques et méthodologiques*. Toulouse : érès, 2012.
- Harlé, A. (2010). *Le Coût et le goût du pouvoir : le désenchantement politique face à l'épreuve managériale. Sociologie clinique des cabinets ministériels*. Paris : Dalloz-Sirey.
- Herreros, G. (2012a). *La violence ordinaire dans les organisations. Plaidoyer pour des organisations réflexives*. Toulouse : Erès.
- Herreros, G. (2012b). Vers des organisations réflexives : pour un autre management, *Nouvelle revue de psychosociologie*. 13, 43-58.
- Jaeger, M. (2012). *L'articulation du sanitaire et du social. Travail social et psychiatrie*. Paris : Dunod.
- Kohn, R. C. (2001). Les positions enchevêtrées du praticien qui devient chercheur. Dans M-P. Mackiewicz (dir.). *Praticien et chercheur. Parcours dans le champ social* (p.15-38). Paris : L'Harmattan.
- Lamihi, A. et Monceau, G. (dir). (2002). *Institution et implication. L'œuvre de René Lourau*. Paris : Syllepse.
- Lasch, C. (2006). *La Culture du narcissisme*. Paris : Flammarion (1^{ère} édition américaine, 1979).
- Monceau, G. (2013). Institutionnalisation de la réflexivité et obstacles à l'analyse de l'implication. Dans J. Béziat (dir). *Analyse de pratiques et réflexivité. Regards sur la formation, la recherche et l'intervention socio-éducative* (p. 21-32). Paris : L'Harmattan.
- Ott, L. (2008). *Travailler avec les familles. Parents-professionnels : un nouveau partage de la relation éducative*. Toulouse : Erès.

Rhéaume, J. (2007). L'enjeu d'une épistémologie pluraliste. Dans V. de Gaulejac, F. Hanique et P. Roche (dir.). *La sociologie clinique. Enjeux théoriques et méthodologiques* (p. 68-87). Toulouse : érès, 2012.

Rhéaume, J. (2010). La démarche clinique en psychodynamique du travail, en psychosociologie et sociologie clinique du travail. Dans Y. Clot (dir.). *Agir en clinique du travail* (p. 169-183). Toulouse : érès.

Roche, P. (2007). La subjectivation. Dans V. de Gaulejac, F. Hanique et P. Roche (dir.). *La sociologie clinique. Enjeux théoriques et méthodologiques* (p. 161-185). Toulouse : érès, 2012.

Roche, P. (2013). Espaces interqualifiants et prévention de l'implication des jeunes dans le trafic de drogues. *Nouvelle revue de psychosociologie*. 15, 207-224.

Roche, P. (2016). *La puissance d'agir au travail. Recherches et interventions cliniques*. Toulouse : érès.

Schön, D.A. (1994). *Le praticien réflexif. À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*. Paris : Les éditions logiques.

Vandeveldt-Rougale, A. (2011). La co-construction de la posture clinique dans une recherche sociologique. *Revue ç Interrogations ? 13*. En ligne : <http://www.revue-interrogations.org/La-co-construction-de-la-posture>